

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2019**

**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE**

Le 11 juillet 2019, à compter de 18 h 30, le conseil communautaire, sur convocation adressée par le président le 4 juillet 2019, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni Salle des fêtes à Saint-Bohaire.

Christophe DEGRUELLE, Président d'Agglopolys, préside la séance.

**MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS PRESENTS :**

Christophe DEGRUELLE, François FROMET, Alain TONDEREAU, Corinne GARCIA, Pierre LESCURE, Simone GAVEAU, Benoît SIMONNIN, Françoise BAILLY, Yves CROSNIER-COURTIN, Chantal TROTIGNON, Pierre OLAYA, Michel CONTOUR, Jérôme BOUJOT, Yann BOURSEGUIN, Jean GASIGLIA, Didier MOELO, Marc GRICOURT, Chantal REBOUT (à partir de la délibération n° A-D-2019-147), Odile SOULES, Benjamin VETELE (jusqu'à la délibération n° A-D-2019-196), Myriam COUTY (à partir de la délibération n° A-D-2019-145), Gildas VIEIRA, Ozgur ESKI, Annick VILLANFIN (à partir de la délibération n° A-D-2019-148), Denys ROBILIARD (à partir de la délibération n° A-D-2019-147), Jean-Benoît DELAPORTE, Marylène DE RUL, Yves OLIVIER, Sylvie BORDIER, Pierre BOISSEAU, Catherine MONTEIRO, Marie-Agnès FERET (à partir de la délibération n° A-D-2019-147), Joël PATIN, Jacques CHAUVIN (à partir de la délibération n° A-D-2019-148), Christelle FERRE, Véronique REINEAU (à partir de la délibération n° A-D-2019-148), Jean-Luc MALHERBE, Michel CHASSIER, Jean-Louis BERGER, Denis LEPRAT (à partir de la délibération n° A-D-2019-147), Lionella GALLARD, Jean-Albert BOULAY, Catherine LHERITIER, Henri BURNHAM, François CROISSANDEAU, Eliane GENUIT, François BORDE, Stéphane BAUDU, Georges HADDAD (présent jusqu'à la délibération n° A-D-2019-147, puis à partir de la délibération n° A-D-2019-171), Claudette BOURGUEIL, Yannick SEVREE, Yves GEORGE, Philippe GUETTARD, Jean-Yves GUELLIER, Yves LEHOUELLEUR, Michel DARNIS, Gérard CHARZAT, Bernard PANNEQUIN, Michel FESNEAU, Jean-Noël CHAPPUIS, Didier PIGOREAU, Marie-Noëlle MARSEAULT, Nicole LE BELLU, Philippe MASSON, Pierre MONTARU, Jean-Marc MORETTI, Audrey ROUSSELET, Christian MARY, Catherine NAVARD, Claudine HERVY, Gérard PRIEUR, Eric JANVIER (à partir de la délibération n° A-D-2019-147)

**POUVOIRS :**

François THIOLLET donne procuration à Françoise BAILLY, Fabienne QUINET donne procuration à Marylène DE RUL, Isabelle LAUMOND-VALROFF donne procuration à Joël PATIN, Eveline MARIER donne procuration à François CROISSANDEAU, Annie BARBOUX donne procuration à Alain TONDEREAU, Jacqueline GOURAULT donne procuration à Stéphane BAUDU, Nadine SEGRET donne procuration à Pierre OLAYA, Maryse MORESVE donne procuration à Nicole LE BELLU, Elie GILBERT donne procuration à Jean GASIGLIA, Yves BARROIS donne procuration à Jean-Albert BOULAY

Louis BUTEAU donne procuration à Georges HADDAD sauf pour les délibérations n° A-D-2019-148 à n° A-D-2019-170

Annick VILLANFIN donne procuration à Corinne GARCIA jusqu'à la délibération n° A-D-2019-147

**SUPPLEANCES :**

Alain VEE par Gérard PRIEUR

Catherine LE TROQUIER par Eric JANVIER à partir de la délibération n° A-D-2019-147

**MEMBRES TITULAIRES EXCUSES :**

Elise BARRETEAU, Françoise BEIGBEDER, Mathilde PARIS, Stéphane LEDOUX, Serge GUIMARD, Jean-Pierre LEFEBVRE, Joël PASQUET, Didier GUILLON

Myriam COUTY jusqu'à la délibération n° A-D-2019-144

Catherine LE TROQUIER jusqu'à la délibération n° A-D-2019-146 (puis suppléée par Eric JANVIER)

Chantal REBOUT jusqu'à la délibération n° A-D-2019-146

Marie-Agnès FERET jusqu'à la délibération n° A-D-2019-146

Denys ROBILIARD jusqu'à la délibération n° A-D-2019-146

Denis LEPRAT jusqu'à la délibération n° A-D-2019-146

Véronique REINEAU jusqu'à la délibération n° A-D-2019-147

Jacques CHAUVIN jusqu'à la délibération n° A-D-2019-147  
Georges HADDAD de la délibération n° A-D-2019-148 à la délibération n° A-D-2019-170  
Louis BUTEAU de la délibération n° A-D-2019-148 à la délibération n° A-D-2019-170 (sinon pouvoir à Georges HADDAD)

Benjamin VETELE à partir de la délibération n° A-D-2019-197

**Début de séance 18 h 30**

**Secrétaire de séance : Madame Odile SOULES**

<b>N° A-D-2019-143</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> – Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation du conseil
------------------------	---

**Le Conseil Communautaire prend acte de la communication des décisions prises dans le cadre de sa délégation.**

<b>N° A-D-2019-144</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> – Compte rendu des délibérations prises par le Bureau communautaire dans le cadre de la délégation du conseil
------------------------	--

**Le Conseil Communautaire prend acte de la communication des décisions prises dans le cadre de sa délégation.**

<b>N° A-D-2019-145</b>	<b>INTERCOMMUNALITE</b> – Modification des statuts d'Agglopolys – prise de la compétence obligatoire « eau potable » et « gestion des eaux pluviales urbaines »
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le transfert de compétence tel que décrit précédemment et développé dans le projet de nouveaux statuts joint à la présente délibération ;
- modifier les statuts de la Communauté d'agglomération dans sa rédaction ainsi proposée en annexe de la présente délibération ;
- autoriser le Président à saisir le Préfet et les Maires des communes membres d'Agglopolys en vue de recueillir l'accord de leurs conseils municipaux sur ce transfert de compétences et la modification statutaire en résultant ;
- autoriser en conséquence le Président, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer tout document y afférent, à saisir la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts et à dresser les procès-verbaux de mise à disposition des biens et des contrats nécessaires à l'exercice des compétences transférées.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-146</b>	<b>INTERCOMMUNALITE</b> – Modification des statuts d'Agglopolys – Compétences obligatoires : prise de la compétence « Aménagement de l'Espace communautaire » « définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ; Modification de la compétence facultative instituée par arrêté préfectoral »
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le transfert de compétence tel que décrit précédemment et la modification des statuts en résultant,
- modifier l'article 5 des statuts de la Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys pour les mettre en conformité avec la loi ELAN conformément à la rédaction proposée dans le projet de statuts joint en annexe de la présente délibération,
- autoriser le Président à saisir le Préfet et les Maires des communes membres d'Agglopolys en vue de recueillir l'accord de leurs conseils municipaux sur ce transfert de compétences et la modification statutaire en résultant,
- autoriser en conséquence le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-147</b>	<b>INTERCOMMUNALITE</b> – Approbation de la modification des statuts du Syndicat mixte Val-Eco à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver l'adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2020 du SMITOM d'Amboise et du Syndicat ValDem au Syndicat Mixte Val-Eco dont Agglopolys est membre et approuver en conséquence les statuts modifiés et leur annexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 du Syndicat mixte Val-Eco, tels qu'annexés à la présente délibération, cette modification statutaire étant sans conséquence sur les transferts de compétence déjà opérés par les membres du Syndicat Val-Eco avant cette date, à savoir, pour la Communauté d'agglomération de Blois, le transfert du traitement des déchets selon les termes de la délibération n° 2008-250 sus-visée ;
- autoriser le Président ou son représentant à prendre toute mesure utile et notamment à transmettre, pour la mise en œuvre de la procédure, la présente délibération au Syndicat mixte Val Eco.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-148</b>	<b>FINANCES</b> – Budget Principal - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget principal.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-149</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Transports - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Transports.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-150</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Ordures ménagères - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Ordures Ménagères.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-151</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Lac de Loire - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Lac de Loire.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-152</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Immeubles de rapport - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Immeubles de rapport.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-153</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Assainissement collectif - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Assainissement collectif.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-154</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Assainissement non collectif - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Assainissement non collectif.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-155</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe Jeu de Paume - Exercice 2019 - Budget supplémentaire
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Jeu de Paume.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-156</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de l'Artouillat (commune de Chailles) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE de l'Artouillat.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-157</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de Malakoff (commune d'Averdon) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE Malakoff.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-158</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de Ménars – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE de Ménars.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-159</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de Sambin – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE de Sambin.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-160</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE des Gailletrous 3 (commune de La Chaussée Saint Victor) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE des Gailletrous 3.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-161</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE des Muriers (commune d'Herbault) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE des Muriers.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-162</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE de la Boissière (commune de Saint Sulpice de Pommeray) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE de la Boissière.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-163</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE des Guignièrès (commune de Blois) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE des Guignièrès.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-164</b>	<b>FINANCES</b> – Budget annexe ZAE Cino del Duca (commune de Blois) – Budget supplémentaire – Exercice 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe ZAE Cino Del Duca.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-165</b>	<b>FINANCES</b> – Dotation de Solidarité Communautaire - Exercice 2019.
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- dire que la Dotation de Solidarité Communautaire pour 2019 sera versée dans les mêmes conditions de montant et de répartition que celle versée au titre de l'exercice 2018,
- fixer par conséquent l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire pour l'année 2019 à 2 780 882 euros,
- approuver le tableau de répartition ci-après :

Tableau de répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire par commune :

	<b>DSC 2019</b>
Averdon	14 202
Blois	1 654 846
Candé sur Beuvron	31 353
Cellettes	51 896
Chailles	54 608
Champigny en Beauce	11 382
Chapelle Vendômoise (La)	14 591
Chaumont sur Loire	17 116
Chaussée-St-Victor (La)	86 180
Cheverny	19 774
Chitenay	22 172
Cormeray	21 986
Cour Cheverny	53 709
Fossé	21 212
Françay	4 643
Herbault	19 881
Lancôme	2 696
Landes le Gaulois	10 554

Marolles	15 426
Ménars	13 176
Mesland	9 175
Monteaux	11 919
Monthou sur Bièvre	12 284
Montils (Les)	35 958
Rilly sur Loire	6 525
Saint Bohaire	7 063
Saint Cyr du Gault	3 393
Saint Denis sur Loire	16 558
Saint Etienne des Guérêts	2 010
Saint Gervais la Foret	81 629
Saint Lubin en Vergonnois	14 869
Saint Sulpice de Pommeray	46 212
Sambin	16 396
Santenay	4 046
Seur	8 109
Valaire	1 881
Valencisse	37 936
Valloire-sur-Cisse	37 114
Veuzain-sur-Loire	64 919
Villebarou	55 715
Villefrancoeur	8 581
Villerbon	13 468
Vineuil	143 719
	<b>2 780 882</b>

- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-166</b>	<b>FINANCES</b> – Dotation de Soutien à l'investissement public local 2019 de l'État
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- solliciter une attribution de DSIL au montant le plus élevé possible pour la reconversion du site Truffaut à Vineuil,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs au dispositif (conventions, formulaires, etc.), pour l'obtention des subventions ou de tout autre financement pouvant être obtenus dans ce cadre.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-167</b>	<b>FINANCES</b> – Créances éteintes.
------------------------	--------------------------------------

Le conseil communautaire a décidé de :

- constater les créances éteintes à hauteur de 1 704,22 € pour le budget principal, 6 692,71 € pour le budget annexe ordures ménagères et 9 800,88 € pour le budget annexe immeubles de rapport.
- dire que ces crédits sont inscrits au compte 6542 des différents budgets,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**Décision : à la majorité des votants avec 80 voix pour et 1 voix contre (Didier PIGOREAU)**

<b>N° A-D-2019-168</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL</b> – Plan de formation 2019/2020
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver et mettre en œuvre le plan de formation 2019/2020,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à la mise en œuvre du plan de formation.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-169</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL – Dispositif mutualisé de don solidaire de jours de repos</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le dispositif mutualisé Agglopolys/Ville de Blois/CIAS du Blaisois de don solidaire de jours de repos décrit dans la présente délibération,
- décider l'application de ce dispositif aux agents de droit privé et de droit public de la Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-170</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL – Ajustement du tableau des emplois</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver les créations, transformations et suppressions d'emplois détaillées en annexe n° 1 à la présente délibération ;
- adopter en conséquence le tableau des emplois de la collectivité tel que joint en annexe n° 2 à la présente délibération ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-171</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL – Renouvellement convention financière cadre entre Agglopolys et le restaurant administratif « RAB »</b>
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver les termes de la convention financière cadre entre les entités utilisatrices et l'association gestionnaire du restaurant administratif « RAB » jointe en annexe à la présente délibération,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-172</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL – Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet 13/16<sup>ème</sup>,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-173</b>	<b>PERSONNEL TERRITORIAL – Indemnité de départ volontaire d'un technicien principal 2ème classe du Service Voirie</b>
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver, dans le cadre du dispositif réglementaire entourant l'indemnité de départ volontaire, l'attribution de cette indemnité à un technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe du service Voirie qui souhaite mener à bien un projet personnel, en fixant le montant de l'indemnité à l'équivalent de 6 mois de sa rémunération brute moyenne (base rémunération 2018), durée correspondant à quelques jours près à son temps de présence

dans la collectivité cette année-là,

- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-174</b>	<b>CYCLE DE L'EAU</b> – Conventions de mise à disposition d'une partie du service gestion clientèle de la direction du cycle de l'eau d'Agglopolys au profit des syndicats intercommunaux d'adduction d'eau potable de Cour-Cheverny / Cheverny et Fossé / Marolles / Saint Sulpice de Pommeray
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider la passation d'une convention de mise à disposition de services ou partie de services des agents de droit privé de la direction du cycle de l'eau d'Agglopolys au profit du SIAEP de Cour-Cheverny - Cheverny du 1<sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 décembre 2019, échéance de l'exercice de la compétence eau potable par le SIAEP,
- décider la passation d'une convention de mise à disposition de services ou partie de services des agents de droit public de la direction du cycle de l'eau d'Agglopolys au profit du SIAEP de Fossé / Marolles / Saint-Sulpice de Pommeray du 1<sup>er</sup> août 2019 jusqu'au 31 décembre 2019, échéance de l'exercice de la compétence eau potable par le SIAEP,
- d'autoriser le Président ou son représentant d'intervenir à ces actes au nom d'Agglopolys et de signer tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de ce dispositif.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-175</b>	<b>CYCLE DE L'EAU</b> – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental de Loir et Cher pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement du système d'assainissement d'Onzain « Bourg » sur la commune de VEUZAIN SUR LOIRE
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et du conseil Départemental de Loir et Cher pour le financement du schéma directeur du système d'assainissement de Onzain « Bourg » sur la commune de Veuzain-sur-Loire,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-176</b>	<b>COLLECTE DES DECHETS</b> – Convention fixant les modalités d'implantation et de gestion des Points Tri sur le domaine privé avec les propriétaires concernés
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- valider la convention jointe en annexe,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions pour l'implantation et la gestion des Points Tri énoncés dans le présent rapport et tout autre acte nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-177</b>	<b>COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX</b> – Rapport annuel 2018 de la CCSPL d'Agglopolys
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de donner acte de la présentation du présent rapport retraçant l'activité de la CCSPL pour l'année 2018.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-178</b>	<b>FONCIER</b> – Bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2018, réalisées par Agglopolys et son concessionnaire 3 Vals Aménagement.
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par Agglopolys et son concessionnaire,



3 VALS AMENAGEMENT, présenté pour l'année 2018, joint en annexe ;  
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-179</b>	<b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b> – Approbation de la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Blois
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local de l'Urbanisme de Blois, tel que présenté et dont le dossier est annexé à la présente délibération,
- prévoir que la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège d'Agglopolys, à la mairie de Blois, pendant un délai d'un mois, qu'une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département (*La Nouvelle République*)

Le dossier de modification simplifiée du PLU sera tenu à disposition du public, à la Mairie de Blois et à la Direction de la Planification de l'Aménagement et du Développement Durable, 34 rue de la Villette - 41000 Blois aux heures et jours d'ouverture au public.

Une copie de la délibération (et ses pièces annexes) approuvant la modification simplifiée du PLU sera adressée au Préfet du département de Loir-et-Cher, ainsi que le dossier de PLU modifié.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-180</b>	<b>HABITAT</b> – Plateforme pour la rénovation énergétique de l'habitat privé – Adhésion au programme CEE Facilaréno dispositif Dorémi
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter le projet d'adhésion au programme Facilaréno de Dorémi, tel qu'il figure en annexe,
- autoriser le Président ou son représentant à déposer un dossier de candidature auprès de DOREMI,
- autoriser le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-181</b>	<b>HABITAT</b> – Plateforme pour la rénovation énergétique de l'habitat privé – Pérennisation de rénov'ENERGIE
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter le projet de pérennisation de la plateforme rénov'ENERGIE, « nouvelle génération »,
- autoriser le Président ou son représentant à déposer un dossier de candidature auprès de la Région Centre Val de Loire,
- autoriser le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-182</b>	<b>HABITAT</b> – Convention relative aux modalités d'accès aux données de la cartographie nationale de l'occupation du parc social - Autorisation de signer la convention
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter la convention relative aux modalités d'accès aux données de la cartographie nationale de l'occupation du parc social, telle qu'elle figure en annexe,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la présente décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-183</b>	<b>HABITAT</b> – Demande motivée d'exemption de la Commune de Veuzain-sur-Loire aux obligations liées à l'article 55 de la loi SRU
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- demander, pour la commune nouvelle de Veuzain-sur-Loire, l'exemption des obligations liées à l'article 55 de la loi SRU concernant la production de logements locatifs sociaux et les prélèvements sur les ressources fiscales pour la prochaine période triennale 2020-2022 ;

- autoriser le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-184</b>	<b>HABITAT – Fonds Logement - Attribution d'une subvention</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention de 32 000 € au titre du Fonds Logement au bénéfice de la SA HLM 3F - Centre Val de Loire pour l'opération de construction neuve de 4 logements locatifs sociaux (3 PLUS et 1 PLAi) située « rue du Clos César » à Chailles.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à ces dossiers.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-185</b>	<b>INFRASTRUCTURES – Convention-type de mise à disposition de services ou partie de services techniques municipaux pour l'exercice de compétences communautaires - Avenant aux conventions pour l'exercice 2021.</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver un avenant à la convention-type précisant les conditions et les modalités de la mise à disposition de services ou parties de services techniques des communes membres pour l'exercice de compétences communautaires au titre des années 2015-2020, permettant de prolonger celle-ci à l'exercice 2021,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions particulières avec chacune des communes membres concernées ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-186</b>	<b>PLATEFORME DE SERVICES AUX COMMUNES – Groupement de commandes avec les communes de moins de 3 000 habitants de l'agglomération pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les espaces et équipements publics communaux et communautaires.</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la communauté d'agglomération de Blois et les communes membres de moins de 3 000 habitants pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les aménagements d'espaces et des équipements publics communaux et communautaires,
- approuver les termes de la convention constitutive dudit groupement notamment en ce qu'elle désigne la communauté d'agglomération de Blois comme coordonnateur du groupement et l'autorise, à ce titre, à signer et notifier au nom et pour le compte des communes adhérentes le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'aménagement des espaces et des équipements publics communaux et communautaires,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tout document afférent à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-187</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Adoption par Agglopolys d'un règlement d'aide aux commerces et TPE</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter le règlement des aides économiques pour les commerces et les TPE présenté qui entrera en vigueur dès que la délibération afférente aura acquis son caractère exécutoire ;
- autoriser le Président d'AGGLOPOLYS ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette opération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-188</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – LE LAB - Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité de 3 VALS AMENAGEMENT - Exercice 2018 et prévisions 2019</b>
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- donner acte à 3 Vals Aménagement de la transmission du compte rendu annuel pour l'opération « LE

LAB » pour l'exercice 2018-2019,

- de verser à 3 Vals Aménagement une participation complément de prix de 300 000 € HT, soit 360 000 € TTC au titre de l'année 2019,
- d'autoriser le Président Communauté d'agglomération de Blois ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application des CRAC.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-189</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Extension de la SAS SIDAMO à La Chaussée-Saint-Victor - Attribution d'une aide économique au titre des aides à l'immobilier - Signature d'une convention avec l'entreprise
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'accorder son aide à la SAS SIDAMO,
- dire que cette aide prendra la forme d'une subvention de 15 000 €,
- valider la convention définissant les engagements et les modalités des aides figurant en annexe,
- autoriser le Président d'AGGLOPOLYS, ou son représentant, à signer cette convention et tous documents relatifs à cette opération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-190</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Locaux Barat à Blois - Intérêt de la Communauté d'agglomération pour des futures extensions du pôle « environnement-déchets »
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- confirmer son intérêt pour l'ensemble immobilier Barat à Blois,
- entrer en négociations avec le propriétaire actuel,
- dire que la réhabilitation de cet ensemble immobilier aura une destination industrielle ou de services aux entreprises, notamment pour les futurs besoins du pôle « environnement-déchets »,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette opération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-191</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Soutien à l'association Loir-et-Cher Tech pour l'organisation de conférences en présence d'un professeur de l'université de Berkeley
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une subvention de 500 € à l'association Loir-et-Cher Tech pour l'organisation de conférences thématiques les 25 et 27 juin 2019,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-192</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Subvention à l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) pour l'année 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer à l'ADIE une subvention de fonctionnement fixe, d'un montant de 3 000 €, ainsi qu'une subvention conditionnelle de 1 000 € versée si au moins 16 personnes issues du territoire d'Agglopolys sont financées par l'ADIE au cours de l'année 2019,
- autoriser le Président d'Agglopolys ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-193</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – L'économie aux Rendez-vous de l'histoire - Edition 2019 – Attribution d'une subvention
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une aide financière de 20 000 € au Centre Européen de Promotion de l'Histoire pour l'édition 2019 de L'économie aux Rendez-vous de l'histoire,

- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-194</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Attribution d'une subvention à l'association Cosmetic Valley pour l'année 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'attribuer une subvention à l'association Cosmetic Valley au titre de l'année 2019 à hauteur de 12 000 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-195</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Concession d'aménagement « zone d'activités du Bout des Hayes et du Bout des Hayes Ouest » - Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2018 - 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- donner acte à la SEM 3Vals Aménagement de la transmission du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de l'exercice 2018-2019 pour l'opération concédée "Zone d'activités – Bout des Hayes-Bout des Hayes Ouest",
- approuver ce Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018-2019,
- autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération de Blois ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du CRACL 2018-2019 de la concession d'aménagement "Zone d'activités – Bout des Hayes-Bout des Hayes Ouest".

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-196</b>	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> – Parc d'activités des Châteaux - Approbation du Compte-rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2018 - Prévisions 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- donner acte à la SEM 3Vals Aménagement de la transmission du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de l'exercice 2018-2019 pour l'opération concédée du Parc des Châteaux,
- approuver ce Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2018-2019,
- autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération de Blois ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du CRACL 2018-2019 de la concession d'aménagement le Parc des Châteaux.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-197</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b> – Mise en œuvre de la compétence Gestion de Milieux Aquatiques Prévention des Inondations (GEMAPI) Adhésion à l'Établissement Public Loire
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- prendre acte de l'adhésion de la Communauté d'agglomération à l'Etablissement Public Loire, par substitution de la commune de Blois, moyennant une cotisation annuelle forfaitaire révisable chaque année ;
- inscrire la dépense afférente chaque année au budget ;
- approuver l'élection de ses représentants au sein de conseil syndical de l'Etablissement :  
  - délégué titulaire : Michel CONTOUR
  - délégué suppléant : Jérôme BOUJOT
- autoriser le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-198</b>	<b>FONCIER</b> – Convention de partenariat avec la SAFER du Centre pour accompagner la Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys dans la gestion quotidienne de ses problématiques foncières - mission d'inventaire du foncier agricole et des exploitants sur la Ville de Blois
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider, au titre de cette convention, de confier à la SAFER du Centre une mission d'actualisation de l'état des lieux des propriétés foncières agricoles de la Ville de Blois, moyennant le prix de 4 162,60 € HT soit 4 995,12 € TTC,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la SAFER du Centre et tout document afférent à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-199</b>	<b>AGRICULTURE, VITICULTURE</b> – Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher pour l'année 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- valider la convention entre Agglopolys et la Chambre d'agriculture figurant en annexe,
- attribuer une subvention à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher d'un montant total de 9 948 € pour les actions programmées,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-200</b>	<b>AGRICULTURE, VITICULTURE</b> – Subvention au syndicat d'AOC Cheverny / Cour-Cheverny pour la fête des vendanges 2019.
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une subvention de 4 950 € au syndicat d'AOC Cheverny/Cour-Cheverny pour l'organisation de la fête des vendanges 2019,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-201</b>	<b>AGRICULTURE, VITICULTURE</b> – Subvention au syndicat d'AOC Touraine-Mesland pour ses actions de promotion 2019.
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder une subvention de 2 500 € au syndicat d'AOC Touraine-Mesland pour ses différentes actions de promotion menées en 2019,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-202</b>	<b>ARTISANAT - COMMERCE</b> – Soutien à l'association Talents croisés
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention à l'association « Talents croisés » d'un montant total de 12 000 € ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-203</b>	<b>ARTISANAT - COMMERCE</b> – Subvention à l'association « La maison des artisans d'art et métiers du Loir-et-Cher » pour l'année 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- attribuer une subvention à l'association « La maison des artisans d'art et métiers du Loir-et-Cher » d'un montant total de 1 200 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-204</b>	<b>EMPLOI</b> – Maison de l'Emploi – Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- donner acte à 3 VALS AMENAGEMENT de la transmission du compte rendu annuel pour l'opération « Maison de l'Emploi » concernant l'exercice 2018-2019,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier et à procéder à toutes les formalités nécessaires à l'application du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-205</b>	<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b> – Université de Tours - Soutien financier de la communauté d'agglomération dans le cadre d'une convention tripartite avec le conseil départemental de Loir-et-Cher - année 2019
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accorder à l'Université de Tours un soutien financier de 96 030 € au titre de l'année 2019,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre l'Université de Tours, le Département et la communauté d'agglomération de Blois, ainsi que tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-206</b>	<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b> – Institut National des Sciences Appliquées Centre-Val de Loire (INSA) - Soutien financier pour l'année 2019
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- d'accorder à l'INSA Centre-Val de Loire une subvention d'un montant de 197 000 € pour l'année 2019,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

**Décision : à l'unanimité (Christophe DEGRUELLE ne prenant pas part au vote)**

<b>N° A-D-2019-207</b>	<b>MOBILITES</b> – DSP Transports urbains - Modification de la grille tarifaire Azalys 2019/2020
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- prolonger la grille tarifaire du réseau de bus Azalys selon la grille présentée ci-dessus ;
- décider de la mise en application de ces tarifs du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'au 31 août 2020 ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-208</b>	<b>LOISIRS</b> – DSP gestion du centre aquatique communautaire - Modification de la grille tarifaire 2019/2020.
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- valider les modifications de la grille tarifaire 2019-2020 du contrat de délégation de service public du centre aquatique à compter du 1er septembre 2019,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-209</b>	<b>LOISIRS</b> – Piscines de la Communauté d'agglomération de Blois gérées en régie - Tarifs publics du 02 septembre 2019 au 31 août 2020.
------------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter les tarifs 2019/2020 présentés pour les piscines de la Communauté gérées en régie,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-210</b>	<b>CULTURE</b> – Bibliothèques d'Agglopolys - avenant à la convention entre la Maison d'Arrêt de Blois, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Loir et Cher, et Agglopolys, Communauté d'Agglomération de Blois, pour la mise en place d'actions en faveur de la lecture
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention avec le Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et le Chef de la Maison d'Arrêt,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-211</b>	<b>CULTURE</b> – Bibliothèques d'Agglopolys - signature d'une convention avec le Centre Culturel du Blésois et la commune de Veuzain-sur-Loire en vue de l'installation de la caravane « La Sonore » devant les médiathèques Maurice-Genevoix et Veuzain/Agglopolys
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser la signature d'une convention entre les bibliothèques d'Agglopolys et le Centre Culturel du Blésois, en vue de l'accueil de l'installation « La Sonore » devant la médiathèque Maurice-Genevoix,
- autoriser la signature d'une convention entre les bibliothèques d'Agglopolys, le Centre Culturel du Blésois et la commune de Veuzain-sur-Loire, en vue de l'accueil de l'installation « La Sonore » devant la médiathèque de Veuzain-sur-Loire.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Décision : à l'unanimité**

<b>N° A-D-2019-212</b>	<b>TOURISME</b> – Itinéraire Equestre - demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et du Conseil Régional Centre-Val de Loire pour la création d'une boucle équestre en Vallée de la Cisse
------------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le plan de financement prévisionnel,
- autoriser le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, et auprès du Conseil Régional Centre-Val de Loire,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette demande.

**Décision : à l'unanimité**

---

La séance est levée à 20h14.

**Pour extrait conforme,  
le Président, Christophe DEGRUELLE**

**Le recueil des actes administratifs à portée réglementaire de la collectivité, établi trimestriellement, en application du CGCT et notamment des articles L. 2131-1 et R. 5211-41, est consultable sur le site internet de l'agglomération (<http://www.agglopolys.fr/>) et à l'accueil de l'hôtel d'agglomération aux horaires d'ouverture au public**